



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

L'AG se tiendra le **samedi 07 décembre 2024 à 11h00** au restaurant les "quatre cantons" à Aubagnan.

Les modalités d'obtention des licences :

1- questionnaire médical à remplir comme l'année précédente.

2- attestation de télépilote à jour (formation FFAM à privilégier) et déposée dans l'onglet document de votre compte FFAM.

3- attestation d'exploitant UAS et déposée dans l'onglet associé de votre **compte FFAM**.

Bilan de l'année en cours, rapport financier, élection du bureau.

Licences:

Adulte nés en 2006 et avant	49€
Junior 2 nés en 2007 ou 2008	25€
Junior 1 nés en 2009 ou 2010	15€
Cadet nés en 2011 ou après	8€

Cotisation club 73€ (en cours de réévaluation).

Réservation pour le restaurant avant le 02 décembre

auprès de Francis Lamothe 06-72-51-28-35 ou lamothe.francis@orange.fr

Menu 35€ :

- coupe de soupe de Champagne
- velouté de potiron
- filet de merlu à la provençale
- pavé de bœuf
- gratin dauphinois
- salade verte
- coupe de poire belle Hélène
- café, vin blanc et vin rouge

Le Secrétaire